

**COMMUNE DE LA HAGUE
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021**

COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 16 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize novembre, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'Espace Culturel Michel CANOVILLE, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 65

Date de convocation de la commune de La Hague : 10 novembre 2021

Date d'affichage de la convocation : 10 novembre 2021

Date d'affichage des délibérations : 19 novembre 2021

PRÉSENTS : ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSANT Marie-Suzanne, CERVANTES Simon, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DA CRUZ-LEGELEUX Yann, DAMOURETTE Etienne, DELACOUR Thérèse, DESBOIS Noémie, DIGARD Antoine, DIGUET Alexandra, DUBOST Hubert, DUBOST Nathalie, FLAMBART Corinne, FLEURY Jean-Marie, FRACHET Nadine, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe, GROF Béatrice, GUILLEMETTE Nathalie, JACQUET-ROCQUET Sophie, JUMELIN Pascale, LAGALLE Marie-Laure, LARGERIE Anne, LAVENU Axelle, LAVENU Patrick, LECOSTEY Fabrice, LECOSTEY Jean, LEDAUPHIN Nathalie, LEFRETEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LEMONNIER Caroline, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MONHUREL Pascal, NOEL Nelly, PELLERIN Éric, PERROTTE Thomas, RENOUF Jean-Luc, ROUCAN Robert, SANSON Fabienne, SANSON Noël, TARDIF Pierre, TOLLEMER Pierre.

ABSENTS EXCUSÉS : COLLET Christian, MESNIL Flavie, TRAVERT Laurent.

PROCURATIONS :

Madame ALMIN Corinne a donné procuration à madame JUMELIN Pascale.

Madame BEDEL Pauline a donné procuration à monsieur LELONG Sébastien.

Madame CHARDOT Mélanie a donné procuration à madame BEAUMONT Monique.

Monsieur DALMONT Hubert a donné procuration à monsieur BELHOMME Dominique.

Monsieur GAUMAIN Mathieu a donné procuration à madame LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse.

Madame HAMELIN Magali a donné procuration à monsieur CRANOIS Louis.

Monsieur JOURDAIN Patrick a donné procuration à madame MAHIER Manuela.

Monsieur LACOUR Arnaud a donné procuration à monsieur FRIGOUT Jean-Marc.

Madame LAPPREND Marie a donné procuration à madame ALLENO Gwladys.

Monsieur LAURENT Franck a donné procuration à monsieur PERROTTE Thomas.

Madame NICOLLE Stéphanie a donné procuration à madame LEDAUPHIN Nathalie.

Madame SEBIRE Marine a donné procuration à monsieur GASNIER Philippe.

Monsieur TESTELIN Sébastien a donné procuration à monsieur LELONG Sébastien.

Monsieur CERVANTES Simon a été élu secrétaire de séance.

Madame MAHIER ouvre la séance à 18h15 et constate que le quorum est atteint.

Suite à la démission de madame AVOINE Solveig, élue, madame MAHIER a souhaité la bienvenue à madame MESNIL Flavie, dûment convoquée à ce conseil municipal et l'a installée dans ses fonctions de conseillère municipale.



Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.



Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame le maire demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2021.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du 12 octobre 2021 par 47 voix pour, 16 voix contre, 1 abstention et 1 conseiller ne prend pas part au vote.



532DL2021-001

Election des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de La Hague

Par 63 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- D'élire les représentants du conseil municipal pour siéger au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Hague.
- Sont élus pour siéger au conseil d'administration du CCAS :
 - Béatrice GROF
 - Hubert DUBOST
 - Philippe MERCIER
 - Stéphanie NICOLLE
 - Thérèse DELACOUR
 - Mélanie CHARDOT
 - Yann DA CRUZ – LEGELEUX
 - Dominique BELHOMME

↵ **86DL2021-001** **Dérogation au repos dominical pour intervention sur le site Orano Recyclage**

Par 64 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accéder aux demandes de dérogation au repos dominical de :
 - SAS BOUYGUES CONSTRUCTION SERVICES NUCLEAIRES pour la période allant du 15 septembre au 31 décembre 2021 inclus,
 - SNEF POWER SERVICES pour la période allant d'octobre 2021 jusqu'au 28 février 2022 inclus,
 - INEO NUCLEAIRE pour la période allant de novembre 2021 jusqu'au 28 février 2022 inclus,
 - GIE ACE pour la période allant de novembre 2021 jusqu'au 28 février 2022 inclus,
 - FIVES NORDON SAS pour la période allant du 5 décembre 2021 jusqu'au 15 février 2022 inclus,
 - VULCAIN SERVICES pour la période allant du 15 décembre 2021 jusqu'au 15 juin 2022 inclus.

↵ **710DL2021-006** **Société publique locale des ports de la manche : approbation des statuts, du règlement intérieur et du pacte d'actionnaires**

Par 64 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- L'annulation des délibérations n° 710DL2018-026 et n° 710DL2021-004,
- La validation des nouveaux statuts de la SPL des Ports de la Manche, du règlement intérieur de l'assemblée spéciale et du pacte d'actionnaires ci-après en annexes,
- D'autoriser madame le maire à signer tout document y réfèrent.

Par 46 voix pour M. LUPO Antoine, 15 voix pour M. PERROTTE Thomas et 2 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- La nomination d'un censeur au sein de l'Assemblée Spéciale pour une meilleure représentativité territoriale des 3 ports de La Hague.
- nommer M. LUPO Antoine censeur pour siéger au sein de l'Assemblée Spéciale.

↵ **41DL2021-015** **Modification du tableau des effectifs budgétaires**

Par 60 voix pour et 5 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer les éventuels contrats ou avenant en découlant.

- adopter le tableau des effectifs budgétaires.
- les dépenses afférentes seront prévues au chapitre 12 du budget.

↪ **89DL2021-017** **Ecole des Arts Vivants de La Hague- Modification du règlement intérieur et du règlement des études**

Par 62 voix pour et 3 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- prendre acte des propositions de modifications du Règlement Intérieur et du Règlement des études de l'Ecole des Arts Vivants de La Hague.

↪ **89DL2021-018** **Le Circuit - Avenant n° 9 à la convention relative à l'Entente Intercommunale des Musiques Actuelles**

Par 65 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire de La Hague à signer l'avenant n° 9 à la convention relative à l'Entente Intercommunale musiques actuelles pour une participation financière de la Hague à hauteur de 18 000 € pour l'année 2021.
- inscrire les dépenses à l'exercice 2021 sur l'imputation 6574.

↪ **712DL2021-016** **Tarifs des produits des boutiques du Manoir du Tourp et de la Maison natale Jean-François Millet**

Par 62 voix pour et 3 voix contre, le conseil municipal a délibéré pour :

- valider les tarifs des produits proposés dans les boutiques du Manoir du Tourp et de la Maison natale Jean-François Millet.

↪ **536DL2021-006** **PCS – Désignation référent risques majeurs de la mairie de La Hague**

Par 52 voix pour, 6 voix contre, 6 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- nommer un référent « risques majeurs ». Celui-ci sera secondé pour la mise en œuvre et le suivi du dossier par un agent de la collectivité désigné en tant que « chef de projet ».
- autoriser madame le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) de la commune.
- désigner monsieur Patrick JOURDAIN référent « risques majeurs » de la collectivité dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Mme DUBOST quitte la séance et donne procuration à monsieur BELHOMME à 18h58.

↪ **75DL2021-029** **Versement de subventions aux associations du territoire**

Par 60 voix pour, 4 abstentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- attribuer aux associations de proximité suivantes, une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2021 :

| SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2021 AUX ASSOCIATIONS DE PROXIMITE | |
|---|--------------------------------------|
| Association | Proposition d'attribution |
| SOCIETE DE CHASSE LA SAINT-MARTINAISE | 500,00 € |
| PECHEURS PLAISANCIERS DU DOUET ET DU MARAIS | 1 000,00 € |
| TOTAL | 1 500,00 € |

- inscrire les dépenses au budget de l'exercice 2021, sur l'imputation 6 574.
- autoriser madame le maire à intervenir à la signature des conventions, le cas échéant.

↪ **89DL2021-019** **Convention de mise de mise à disposition du site
d'aéromodélisme commune déléguée de Flottemanville-
Hague**

Par 65 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser madame le maire à signer la convention avec l'association Hague Model Air Club, pour la mise à disposition à titre gracieux de l'ensemble du site dédié à la pratique de l'aéromodélisme situé à Flottemanville-Hague.

↪ **712DL2021-017** **Facturation aux associations – revalorisation des tarifs
matériels – service animation et manifestations locales**

Par 64 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- autoriser la facturation aux associations des matériels perdus, volés ou détériorés lors de leurs manifestations selon le bordereau des prix ci-dessus, à compter du 1^{er} mars 2022.
- autoriser la facturation aux associations du carburant pour le fonctionnement des groupes électrogènes mis à disposition dans le cadre de leurs manifestations. Celle-ci sera indexée sur le prix du carburant le jour de remplissage.
- autoriser madame le maire à intervenir à la signature des factures.

↪ **75DL2021-030** **Versement de subvention aux associations**

Par 65 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- verser une subvention à l'association suivante :

| ASSOCIATION | |
|-------------------------------|-----------------|
| | Montant |
| Parenthèse | 200.00 € |
| TOTAL DE L'ATTRIBUTION | 200.00 € |

- verser une subvention exceptionnelle pour aide au démarrage à l'association suivante :

| ASSOCIATION | |
|-------------------------------|-----------------|
| | Montant |
| Une seconde chance | 200.00 € |
| TOTAL DE L'ATTRIBUTION | 200.00 € |

- autoriser madame le maire, à signer tous les actes et documents y afférent.
- inscrire les dépenses au budget de l'exercice 2021, sur la ligne budgétaire 6 574.

Mme LAVENU Axelle arrive à 19h12.

↪ **82DL2021-005** **Convention de mise à disposition gracieuse de l'exposition « Derrière la porte » entre la commune de Granville et la commune de La Hague**

Par 66 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- approuver la mise à disposition gracieuse par la Commune de Granville de l'exposition « Derrière la porte » à la Commune de la Hague.
- autoriser madame le maire à signer la convention et tous actes y afférents.

↪ **712DL2021-018** **Harmonisation des tarifs de l'année 2022 des gîtes de la commune de La Hague**
Annule et remplace la délibération n° 712DL2021-007

Par 63 voix pour et 3 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- modifier la délibération n° 712DL2021-007 en adoptant les tarifs au 1^{er} janvier 2022 pour les gîtes du Sémaphore sur la commune de Digulleville comme suit :

| TARIFS | STUDIO ETAPE PLAINVIC | |
|----------|---|---|
| | Basse saison (1 ^{er} octobre au 30 avril) | Haute saison (1 ^{er} mai au 30 septembre) |
| Par nuit | 50 € | 60 € |
| | STUDIO ETAPE ECUTY | |
| Par nuit | 45 € | 55 € |

- les autres tarifs et conditions de la délibération 712DL2021-00 restent inchangés.

↪ **33DL2021-003** **Mise à disposition d'un logement au prêtre de la paroisse**

Par 59 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- adopter le tarif de la location du logement pour l'Abbé FERREY.
- autoriser madame le maire de signer tout acte administratif y afférant.

↪ **32DL2021-006** **Résidence Les Clos Clairs – vente du terrain à Séminor**

Par 66 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- procéder à la vente des parcelles cadastrées AE 400 401 399 et 398 sise à Urville-Nacqueville 50460 LA HAGUE à la société SEMINOR pour un montant de 100 000 € nets vendeur.
- inscrire le montant de la recette au budget.
- autoriser madame le maire de signer tout acte administratif y afférant.
- les actes et frais annexes seront à la charge de l'acquéreur.

↪ **33DL2021-004** **Bail dérogatoire au profit de madame BEUVE, Omonville-la-Petite**

Par 64 voix pour, 1 abstention et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- annuler la délibération n° 32DL2021-004.
- poursuivre la location à madame BEUVE Caroline pour un loyer de 85 € par mois à compter du 1^{er} novembre 2021 jusqu'au 30/09/2023.
- donner à madame le maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

↪ **711DL2021-006** **Travaux connexes au remembrement sur la commune de Vasteville**

Par 66 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- solder l'opération sous mandat, par une prise en charge par le budget de la collectivité, via une subvention d'équipement. Elle sera amortie selon la cadence suivante : 15 années, à compter de 2022.

↪ **76DL2021-001** **Provisions pour dépréciation des actifs circulants-délibération adaptant une méthode de calcul**

Par 66 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- adopter, pour le calcul des dotations aux provisions des créances douteuses, à compter de l'exercice 2021, et pour l'ensemble des budgets (budget principal et budgets annexes), la méthode prenant en compte l'ancienneté de la créance comme premier indice des difficultés pouvant affecter le recouvrement d'une créance, avec des taux forfaitaires de dépréciation applicable de la manière suivante :

| Exercice de prise en charge de la créance | Taux de dépréciation |
|---|----------------------|
| N-1 | 15 % |
| N-2 | 30 % |
| N-3 | 75 % |
| Antérieur | 100 % |

- dit que les crédits correspondants seront inscrits, chaque année, à l'article 6817 « Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants »

↪ **711DL2021-007** **Budget principal – décision modificative n° 2**

Par 66 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- approuver la décision modificative n° 2 du budget principal.
- autoriser la reprise de la provision inscrite au compte 15181 pour 41 800 €.
- approuver l'étalement de l'indemnité de renégociation capitalisée sur la durée résiduelle de l'emprunt.

↪ **711DL2021-008** **Budget annexe campings – décision modificative n° 1**

Par 65 voix pour et 1 abstention, le conseil municipal a délibéré pour :

- approuver la décision modificative n° 1 du budget annexe Campings de La Hague.
- autoriser la reprise de la provision inscrite au compte 6817 pour un montant de 1 000 €.

↪ **710DL2021-007** **Taxes et produits irrécouvrables – budget principal**

Par 66 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- admettre en non-valeur les créances irrécouvrables pour un montant total de 2 071,85 €.
- la charge financière sera constatée au chapitre 65, comptes 6 541 du budget principal.

↪ **710DL2021-008** **Adoption du rapport d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Par 66 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- d'adopter le rapport d'évaluation de la CLECT transmis le 15 septembre 2021 par le Président de la CLECT.

Madame MAHIER lève la séance à 20.h10.

Le maire

Manuel MAHIER.

